## Commune d'ESTAVAR 66800

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL ré SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024 Date de réceil Date de réceil

PDS de réception en préfecture 065-21660726-20240925-DCM2024-35-DE Date de télétransmission : 26/09/2024 Date de réception préfecture : 26/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8 Nombre de conseillers présents : 5

Nombre de votants: 6

Date de convocation: 17/09/2024

L'an deux mille vingt- quatre, le 25 septembre à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents: Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Fabrice Calmont,

Absents excusés : A. Achemirou, Alizée Desmet ; Sophie Verney

Procurations: A. Achemirou à L. Leygue;

M. Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

## <u>DCM2024-35 : TRAITEMENT DE CONSERVATION –RESTAURATION DE PIECES DE L'EGLISE PAROISSIALE SAINT JULIEN ET DE LA CHAPELLE DE BAJANDE</u>

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à la demande de la commune, le Centre de Conservation et Restauration du Patrimoine (CCRP) a effectué un examen-diagnostic de certaines pièces du mobilier de l'église paroissiale Saint Julien et de la chapelle de Bajande.

Le CCRP a formulé les propositions de traitement de conservation-restauration suivantes :

PIECES	ETAT	MONTANT TOTAL	PARTICIPATION DE LA COMMUNE (à hauteur de 18%)
STATUE DE SAINT JULIEN	URGENT	6.710,00€	1.207,80€
STATUE DE SAINT SEBASTIEN	PRIORITAIRE	5.490,00€	988,20€
STATUE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE	URGENT	4.270,00€	768,60€
RETABLE DE SAINT BATHELEMY	URGENT	12.810,00€	2.305,80€
		29.280,00€	5.270,40€

Le Maire demande à l'Assemblée de valider les propositions ci-dessus, sachant que les opérations commenceront dès 2025 et continueront en 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité.

## DECIDE.

- De valider les propositions de traitement de conservation-restauration telles qu'au tableau ci-dessus ;
- D'inscrire les dépenses au budget à l'article 21622.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes

afférentes à ce dossier.

Le Maire, Laurent LEYGUE

AFFICHE LE: